



Conseil Scientifique de l'Université

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Scientifique de l'Université CSU du 26/06/2011

Ordre du jour :

1. Bilan annuel du Vice-rectorat chargé de la pédagogie. Rapport sur les enseignements de graduation par facultés et institut et préparation de la rentrée de septembre 2011.
2. Bilan annuel du Vice-rectorat chargé de la post-graduation. Etat d'avancement des deux premières promotions de doctorat (D1 et D2). Etat des nouvelles offres de formation doctorales pour 2011-2012.
3. Bilan annuel du Vice-rectorat chargé des relations extérieures.
4. Bilan annuel du Vice-rectorat chargé de la planification.
5. Divers.

Etaient présents :

- | | |
|---------------------------|---|
| ➤ Aïcha DERDOUR | Rectrice, |
| ➤ Louadi DORGHAM | Secrétaire général, |
| ➤ Maamar BOUDIA | Vice-recteur chargé de la formation supérieure de graduation, de la formation continue et des diplômes, |
| ➤ Mohamed TEBBAL | Vice-recteur chargé du développement, de la prospective et de l'orientation, |
| ➤ Nassira BENHARRATS | Vice-rectrice chargée des relations extérieures, la coopération, de l'animation scientifique et des manifestations scientifiques, |
| ➤ Abdelkader BENYETTOU | Vice-recteur chargé de la formation supérieure de post-graduation, de l'habilitation universitaire et de la recherche scientifique, |
| ➤ Mostefa RAHLI | Doyen de la Faculté de génie électrique, |
| ➤ Mabrouk HAMANE | Doyen de la Faculté d'architecture et de génie civil, |
| ➤ Saad HAMDAOUI | Doyen P/interim de la Faculté de génie mécanique, |
| ➤ Bachir KACEMI | Directeur de l'Institut de l'éducation physique et sportive, |
| ➤ Bachir DJEBBAR | Doyen P/interim de la Faculté des sciences, |
| ➤ Amina SABEUR | Présidente du CSFaculté de génie mécanique, |
| ➤ Ahmed Hafid BELBACHIR | Président du CSFaculté des sciences, |
| ➤ Zineddine AZZOUZ | Président du CSFaculté de génie électrique, |
| ➤ Lahouari BENYADA | Président du CSFaculté d'architecture et de génie civil, |
| ➤ Belkacem KHIAT | Président du CSInstitut de l'éducation physique et sportive, |
| ➤ Miloud ABIDAT | Représentant des enseignants de la F. génie mécanique, |
| ➤ Saad HIADSI | Représentant des enseignants de la F. sciences, |
| ➤ Mansour BELHADRI | Représentant des enseignants de la F. d'architecture et de génie civil, |
| ➤ Lakhdar BENAMARA | Représentant des enseignants de la F. d'architecture et de génie civil, |
| ➤ Ahmed Walid BELARBI | Représentant des enseignants de la F. génie électrique, |
| ➤ Ahmed ALLALI | Représentant des enseignants de la F. génie électrique, |
| ➤ Mohamed MADANI | Représentant des enseignants MA (A et B) de l'USTO-MB, |
| ➤ Abed BOUADI | Représentant des enseignants MA (A et B) de l'USTO-MB, |
| ➤ Mohamed El Am. GOURMALA | Responsable de la cellule du suivi du LMD. |
| ➤ Mohamed Bachir YAKOUBI | Conservateur en chef |
| ➤ Belhadri MESSABIH | Responsable du réseau informatique, |

Etaient absents : néant

Le vingt-six du mois de juin de l'an deux mille onze, s'est tenu la réunion du Conseil Scientifique de l'Université sous la présidence de Mme. A. DERDOUR, Rectrice de l'université. Celle-ci a ouvert la séance à 14h en rappelant aux membres présents les points inscrits à l'ordre du jour.

Elle a ensuite enchaîné sur les questions liées aux soutenances de magister et doctorat et qui font l'objet d'un débat au niveau des facultés depuis une année. Le but de ce conseil est d'édicter des règles qui doivent s'imposer à tous et qui doivent être scrupuleusement vérifiées par les CSF et le vice rectorat chargé de la post-graduation à l'occasion de chaque soumission de dossier d'autorisation de soutenance.

Ces règles concernent d'une part la composition des jurys de thèses de post-graduation et d'autre part les conditions minimales que doit respecter une revue scientifique pour être éligible en tant que revue de renommée établie et susceptible par conséquent de publier les articles scientifiques de nos doctorants.

Il s'agit, d'apporter un plus qualitatif à la constitution des membres du jury et d'encourager les post-graduants à publier dans des revues de spécialités reconnues mondialement, d'autant plus que notre établissement se distingue par un taux d'encadrement important.

➤ **Pour la composition des jurys de Doctorat ou Magister :**

- 1) Le président de jury doit être de rang professeur sauf exception.
- 2) Pour un souci d'éthique et de respect, quand le directeur de thèse est un professeur, il serait souhaitable de mettre un examinateur de même rang .
- 3) Les membres du jury sont choisis en tenant compte de la réglementation et du pourcentage d'enseignants de l'USTO pour avoir une meilleure maîtrise du diplôme

Les membres de jury ne doivent pas dépasser la durée maximum pour l'expertise fixée à 30 jours pour un magister et 45 jours pour un doctorat.

➤ **Caractéristiques de la publication :**

- 1) La revue doit être spécialisée et non multidisciplinaire ;
- 2) La revue doit avoir un facteur d'impact ;
- 3) Elle est répertoriée dans une base de données type Thomson, Inspec, Scopus;
- 4) La revue doit être pérenne avec un minimum de cinq ans ;
- 5) Elle doit être non pré-payante.
- 6) Parmi les auteurs, le doctorant doit être en première position (auteur principal) sinon en seconde si le premier est son directeur de thèse.
- 7) Pour la présentation de l'Habilitation Universitaire, le facteur d'impact de la revue doit être supérieur à celui de la revue qui a servi à la soutenance du doctorat et le candidat doit être l'auteur principal de l'article. Par conséquent, le dossier d'habilitation doit être accompagné des deux publications.

Ces points ont été soumis à discussion pour enrichissement, et ont été ensuite adoptés à l'unanimité à la satisfaction générale. Il en ressort (proposition de Mr. Z. AZZOUZ) qu'une liste de revues par faculté, tenant compte de ces critères, serait à même de mieux guider à l'avenir nos post-graduants-chercheurs.

Mme. la Rectrice a insisté auprès des MM. les Doyens pour qu'un listing par facultés des revues appropriées se fasse dès la rentrée universitaire 2011-2012 et qu'il soit établi et validé par les organes scientifiques CSD et CSF et ensuite affiché et diffusé au niveau des départements concernés dans un souci de transparence et d'équité. Elle a insisté pour que cette opération se fasse avec le concours de tous les enseignants-chercheurs, principalement les directeurs de thèses afin de définir un référentiel des revues pour les sciences exactes- informatique et la technologie .

Un imprimé modèle pour soutenance sera établi dès la rentrée universitaire prochaine mentionnant la revue et visé par l'encadreur, permettant ainsi de constituer un annuaire des soutenances et aussi des publications à l'avenir.

La parole a été donnée ensuite à Mr. le vice-Recteur M. BOUDIA.

I-BILAN ANNUEL DES VICE RECTORATS

I-1 vice-Rectorat chargé de la Formation Supérieure de Graduation, de la Formation Continue et des Diplômes

➤ Graduation :

(Voir bilan en annexe)

- 10010 Cartes magnétiques ont été délivrées et doivent être exigées à l'entrée de l'enceinte universitaire ainsi que pour les sessions d'examens.
- L'état des étudiants inscrits déclaré à la CRUO en décembre 2010 faisait apparaître un effectif total de 11683 étudiants. Il y a donc un écart de près de 1600 étudiants qui doit être corrigé.
- Une liste définitive des étudiants inscrits est exigée par Mme. la Rectrice dès lundi 27 juin.
- Le seuil d'étudiant pour l'ouverture d'une licence ou un master sont maintenus à 25 pour la licence et 15 pour un master. Des dérogations peuvent être accordées par Mme la rectrice pour les filières en difficulté.
- La rentrée 2011-2012 aura lieu le 5 septembre 2011, les examens de rattrapages, les délibérations, les orientations devront être achevés au plus tard le 30 septembre de façon à permettre le démarrage des enseignements impérativement le 2 octobre 2011.

Il devient nécessaire pour répondre aux conflits liés à l'utilisation des salles de cours, d'envisager une gestion informatisée et centralisée des locaux pédagogiques en particulier pour les salles de grandes tailles. Une utilisation répartie entre 8h et 17h devrait s'imposer dans un souci d'utilisation optimale du temps et des espaces pédagogiques.

Les emplois du temps avec affectation nominative des enseignants doivent être transmis au vice rectorat dans les délais afin de permettre une évaluation globale de la répartition des charges et de l'occupation des locaux.

L'affectation de locaux pédagogiques aux différents départements va être revue et corrigée dans le sens d'une répartition équitable et optimale.

Les doyens des facultés ainsi que leurs services vont libérer les étages qu'ils occupent dans la tour pour se rapprocher davantage des zones d'enseignement et éviter une circulation importante d'étudiants et enseignants dans la tour.

Compte tenu des graves défaillances au niveau pédagogique observées en cette fin d'année et la demande des chefs de départements, Mme la rectrice a pris la décision d'interdire tout départ en stage après le 30 mai de chaque année universitaire.

I-2 vice-Rectorat chargé des Relations Extérieures, de la Coopération, de l'Animation et de la Communication et des Manifestations Scientifiques

➤ Coopération et manifestations scientifiques

(Voir bilan en annexe)

Le projet SSB a débuté en janvier 2011 pour une durée de 5 ans.

L'USTO, souhaiterait bénéficier ,dans ce cadre, de la création d'un centre de recherche dédié au développement des technologies du solaire avec équipements, de formation et le concours permanents d'experts japonais .Un rapprochement de la direction générale de la recherche pour sa réalisation est nécessaire.

Le partenariat avec les entreprises a également été développé pour l'USTO. Nous comptons comme nouveaux partenaires, le groupe Lafarge, Orascom Telecom Algérie, L'école Militaire Inter arme de Cherchell, l'EHU et l'ENI SAIPEM corporation, Sonelgaz

I-3 vice-Rectorat chargé de la Formation Supérieure de Post-Graduation, de l'Habilitation Universitaire et de la Recherche Scientifique

(Voir bilan en annexe)

Pour notre université en matière de post graduation nous comptons: 2313 inscrits répartis comme suit :

- 1056 inscrits en magister parmi eux 332 ont soutenus leurs thèse et 252 sont inscrits au-delà de la 3^{ème} année autorisée ;
- 187 inscrits en doctorat –LMD,
- 67 inscrits en doctorat d'état et nous comptons jusqu'à cette date 5 soutenances ;
- 1163 inscrits en doctorat en sciences avec 67 soutenances et 408 inscrits au-delà de la 5^{ème} année.

L'habilitation universitaire (H.U). ouverte depuis 2004/2005 totalise 51 soutenances avec 7 durant l'année 2010-2011.

En matière d'offres de formation nous avons soumis les projets suivant à l'expertise de la CRUO :

- En Doctorat LMD : 23 propositions de formation sur 11 spécialités pour 180 postes, leur validation est en cours au niveau de la CRUO.
- En Magister : 35 options pour 274 postes dans 10 spécialités, leur validation est en cours au niveau de la CNH.
- En école doctorale : reconduction de deux E.D. avec 74 postes dans deux départements (électrotechnique et électronique).

Nous formulons deux recommandations pour la bonne marche des activités de recherche formation.

- Inviter les doctorants et leurs directeurs à respecter les échéanciers des soutenances des doctorats et magister ;
- Affecter chaque doctorant à une équipe de recherche liée à un laboratoire ;

- Statistiques Magister 2010/2011

Domaine	Effectifs inscrits 2010/2011				Total des inscrits	Soutenances Année 2010
	1 ^{ère} Année (2010/2010)	2 ^{ème} Année	3 ^{ème} Année	Au delà de la 3 ^{ème} année		
Sciences Exactes (Math, Physique, Chimie, Informatique)	26	134	134	62	356	131
Sciences de l'Ingénieur (Génie mécanique, Génie maritime, Mines et métallurgie, Génie civil, Hydraulique, Electronique, Electrotechnique)	30	236	192	186	644	189

Sciences biologiques (Biotechnologies, Génétique moléculaire)	06	27	12	01	46	04
Architecture, Urbanisme	00	04	03	03	10	08
TOTAL	62	401	341	252	1056	332

- *Effectifs inscrits en Doctorat de 3^{ème} cycle LMD*

Domaine	Effectifs Inscrits 2010/2011	Soutenances Année 2010
Sciences Exactes (Physique, Chimie, Informatique)	101	00
Sciences de l'Ingénieur (Génie mécanique, Génie maritime, Génie civil, Hydraulique, Electronique, Electrotechnique, Automatique)	64	00
Sciences biologiques (Biotechnologies, Génétique moléculaire)	22	00
TOTAL	187	00

- *Effectifs inscrits en Doctorat d'Etat*

Domaine	Effectifs Inscrits 2010/2011	Effectifs Inscrits 2009/2010	Soutenances Année 2010
Sciences Exactes (Physique, Chimie, Informatique)	00	07	00
Sciences de l'Ingénieur (Génie mécanique, Génie maritime, Génie civil, Hydraulique, Electronique, Electrotechnique)	00	52	05
Architecture, Urbanisme	00	08	00
TOTAL	00	67	05

- *Effectifs inscrits en Doctorat (Décret exécutif n°98-254 du 17 Août 1998)*

Domaine	Effectifs inscrits 2010/2011		Soutenances Année 2010
	De la 1 ^{ère} à la 4 ^{ème} année	Au delà de la 5 ^{ème} année	
Sciences Exactes (Math, Physique, Chimie, Informatique)	321	156	22
Sciences de l'Ingénieur (Génie mécanique, Génie maritime, Génie civil, Hydraulique, Electronique, Electrotechnique)	362	215	38
Sciences biologiques (Biotechnologies, Génétique moléculaire)	35	04	02
Architecture, Urbanisme	37	33	03
TOTAL	755	408	65

I-4 vice-Rectorat chargé de la Planification

(Voir bilan à remettre)

En matière d'opérations d'équipement et d'entretien de nos structures il est envisagé les actions suivantes:

- La construction et l'équipement d'un centre d'archivage ;
- La Réalisation 2000 places pédagogiques ;
- Le Ravalement des façades et l'étanchéité des terrasses,
- Maintenance des ascenseurs ;
- Equipements centre d'énergie ;
- Assainissement du réseau d'eau potable ;
- Inscription d'un Musée de la Sciences ;

Le Plan de développement de l'université est en cours de maturation sur la base des réflexions lancées dans les facultés.

II- DIVERS

- Mr. Mohamed el Amine GOURMALA est désigné en qualité de Chef de cabinet du rectorat il se charge de la cellule de d'information et de communication.
- Mr. B. MESSABIH : Problème récurrent de sécurisation du réseau, évoqué par les enseignants, à prévoir solution à travers le réseau ARN.
- Il a été convenu de nommer un ingénieur pour la gestion du Réseau informatique tout en conservant à Mr Messabih un rôle d'expert scientifique et technique afin de maintenir cette outil "up to date".
- Notre université sera bientôt dotée d'un Centre de calcul intensif .L'opération des appels d'offres est en cours ;
- Le service rendu par l'imprimerie de l'USTO-MB n'est pas à la hauteur des équipements performants dont elle est dotée. Nous allons nommer un administrateur chargé de sa gestion et une opération de formation des personnels sera lancée avec la contribution d'un imprimeur professionnel qui a offert gracieusement ses services pour la remise en état de cette installation.
- Mme. la Rectrice insiste pour favoriser le lancement de centres de recherche en sciences et en technologie pour l'USTO-MB et demande une prise en charge effective de ce dossier au vue des potentialités existantes.
- Un consortium est en cours de constitution pour la création de l'Institut de l'eau, l'USTO, Univ. Es-Sénia et l'ENSET œuvrent à la concrétisation de ce projet. Mme. la rectrice a souligné le rôle déterminant qu'a joué le Pr Boudghane Stambouli Amine pour finaliser, dans les délais, le dossier USTO.
- Les locaux pédagogiques faisant office de locaux commerciaux au sein de la zone de la faculté des Sciences occupent une surface importante au détriment des activités pédagogiques. La décision de les évacuer vers une autre zone en vérifiant l'origine et la légalité de ces attributions a déjà été prise mais elle se heurte selon Mr. le Secrétaire Général au refus des occupants à se plier à la réglementation, Mme. la Rectrice insiste, quitte à envisager de demander au ministère une commission d'enquete pour assainir la situation .
- La cafétéria et les restaurants pour enseignants sont des espaces de convivialité et d'échange favorisant l'amélioration des relations humaines; ils sont fermés depuis longtemps faute d'initiative. Les œuvres sociales avec l'appui des services du SG doivent réhabiliter ces espaces au bénéfice de la communauté sinon recourir à l'adjudication par des professionnels.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 18H30.

Le président du Conseil Scientifique
de l'Université USTO-MB:

Prof. Aicha. DERDOUR

أعضاء: الأستاذة درور عائشة
مديرة جامعة العلوم و التكنولوجيا بوهران
محمّد بوفلاف

